

COMMUNE DE VRESSE SUR SEMOIS

L'Administration Communale de VRESSE SUR SEMOIS : ENGAGE UN AGENT CONSTATATEUR (h/f) :

Profil de la fonction : prévention et constat des infractions Agent communal polyvalent

La commune de Vresse sur Semois procède au recrutement d'un agent constatateur à temps plein

Vos tâches seront :

- Constat des infractions liées au Règlement Général de Police ;
- Prévention et incitation au respect du règlement communal de Police ;
- Agent communal polyvalent.

Conditions générales :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne
- jouir des droits civils et politiques
- être de bonne conduite vie et mœurs (n'avoir encouru aucune condamnation pénale)
- posséder une voiture et le permis B

Conditions particulières

- Niveau d'études requis au minimum : un diplôme d'enseignement secondaire supérieur.
- une expérience utile à la fonction est un atout.
- Etre dynamique et motivé
- Avoir le sens de l'organisation.
- Maîtriser la suite Office
- Être à l'aise avec l'orthographe.
- les candidatures devront être composées
 - d'une lettre de motivation ;
 - d'un CV ;
 - d'une copie du ou des diplôme(s)
 - d'une copie du permis de conduire
 - d'un extrait du casier judiciaire

Elles doivent être adressées par courrier postal, à Monsieur le Bourgmestre, rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse sur Semois pour le 7 octobre 2021 au plus tard ou par courriel conjointement aux deux adresses suivantes : arnaud.allard@gmail.com et dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

Contrat d'employé à durée indéterminée

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au secrétariat communal (061 210435) ou dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

Par le Collège,

**Le secrétaire communal,
(s) Dominique Leduc.**

**Le bourgmestre,
(s) Arnaud Allard**